

## Location de la salle des fêtes



La salle des fêtes est proposée à la location aux Lauzervilloises et Lauzervillois à un tarif résident .

**\*COVID-19\*** : En raison de la pandémie actuelle la salle des fêtes ne peut pas être utilisée pour des soirées dansantes. Merci de contacter la Mairie pour prendre connaissance des restrictions d'utilisation actuelles.

\* [Covid-19 addendum contrat location SDF](#)

La salle des fêtes peut se louer en semaine également. Pour connaître les disponibilités de la salle des fêtes, contacter le secrétariat de la mairie pour choisir une date et compléter [le formulaire de demande de location ci-joint](#).



Puis après confirmation, remplir le:

- \* [contrat de location week end](#)
- \* [contrat de location semaine](#)

Il est demandé:

- \* **2 chèques de caution** à l'ordre du Trésor Public : 1500 € pour la dégradation et 150€ pour le ménage
  - \* **1 chèque d'acompte** à l'ordre du Trésor Public (tarif précisé sur le contrat)
  - \* **1 chèque du montant du solde** à l'ordre du Trésor Public (tarif précisé sur le contrat)
  - \* **1 attestation d'assurance responsabilité civile** pour la location sur les dates prévue
  - \* S'il faut ouvrir la cloison entre la grande salle et la petite ou pas (fonction du nombre de personnes)
  - \* Et, si vous souhaitez bénéficier de la cuisine
- \* [Règlement d'utilisation de la salle](#)

## Les caractéristiques de la salle des fêtes :



Grande salle : 198 m<sup>2</sup> (24 m \* 13 m) - Petite salle : 100 m<sup>2</sup>

Scène : 24 m<sup>2</sup> - bar : 14 m<sup>2</sup>

- \* 3 configurations possible (25; 50 ou 75 personnes) - Période COVID-19 voir Addendum
- \* Salle comprenant un point d'eau, tables et chaises, vestiaires.

La location donne accès à la cuisine du restaurant scolaire et aux sanitaires.

Pas de vaisselle et aucun matériel son et lumière est mis à disposition, possibilité de branchements de votre propre matériel...





AUDUBON

